

plusieurs mois de travail. Les maisons de Paris ont beaucoup de peine à se procurer à Lyon les assortiments dont elles ont besoin, attendu que tous les métiers sont engagés pour les commissions de l'étranger et que les Américains sont revenus aux achats. La Russie a envoyé également depuis un mois quelques commandes importantes. Nos relations avec ce pays prennent chaque jour plus d'extension depuis que le dernier traité de commerce a réduit les tarifs de douanes sur les produits réciproques des deux pays.

La Faculté des sciences ouvrira à Lille, le lundi 8 novembre 1858, à 8 heures du matin, dans une des salles de son local, rue des Fleurs, sa première session d'examen de l'année scolaire 1858-1859, pour la collation du grade de bachelier.

Les épreuves auront lieu conformément au règlement du 7 août 1847 et à l'arrêté ministériel du 17 du même mois.

Le nombre des langues qui se parlent dans le monde connu est de 3,023, dont 587 en Europe, 896 en Asie, 276 en Afrique, et 1,264 en Amérique. Les habitants du globe professent 1,000 religions différentes. — Le nombre des hommes est à peu près égal à celui des femmes. — Un quart des mâles meurent avant d'avoir atteint l'âge de sept ans, la moitié avant la dix-septième année. Sur 1,000 personnes il y a un centenaire. Dans une centaine d'individus on y compte six sexagénaires; sur chaque demi-mille il y a un octogénaire. La terre est peuplée d'un milliard d'habitants; tous les ans il en meurt 333,333,333, chaque minute 60, et 1 par seconde. Ces décès sont contrebalancés par le nombre de naissances. Les gens mariés vivent plus longtemps que les célibataires, et les gens sobres se conservent mieux. Les femmes atteignent plus facilement la cinquantaine que les hommes, mais, cet âge passé, elles ont moins de chances de longévité que les hommes.

Dans les premiers jours de mai dernier, un jeune homme aux belles manières se logeait dans un bel appartement, rue de Paris, à Lille. Son passeport portait les noms de François Guilleman; il se donnait comme négociant. Pendant la première semaine, il se tenait dans son appartement, et paraissait travailler à une correspondance active. Il s'était fait imprimer des factures et des entêtes de lettres portant son adresse et annonçant son négoce. Bientôt des colis nombreux arrivèrent à son adresse; il les expédiait aussitôt sur Roubaix en changeant la destination.

Ce manège continua jusqu'au mois de juin let; le 4, au matin, il partit et depuis lors on n'a pas reçu de ses nouvelles.

Bientôt, des valeurs souscrites par lui furent présentées à son logement et protestées. Il n'y en avait pas moins de 40 à 50 par semaine. On constata alors que le prétendu négociant n'était qu'un escroc.

Une instruction s'ouvrit et la justice ne tarda pas à acquérir la preuve que Guilleman avait écrit à un grand nombre de négociants, leur demandant des envois de marchandises contre des valeurs à courte échéance qu'il leur adressait. Un assez grand nombre de marchands ont été dupes de ses manœuvres; d'autres, mieux avisés, avaient renvoyé à l'escroc ses traites, au lieu des colis qu'il sollicitait.

A l'audience d'hier, cet escroc, que l'on croit avoir passé en Belgique où il aurait expédié à une adresse convenue les marchandises qu'il est parvenu à obtenir, a été condamné par défaut à cinq années d'emprisonnement et 3,000 fr. d'amende. (Memorial).

Une baisse importante s'est produite sur les prix des chevaux depuis trois semaines. On constate néanmoins aussi une baisse sur les fourrages; ainsi l'adminstration de la guerre vient de traiter dans le Nord par quintal; à Cambrai et à Douai: Foin, 17 f.; avoine, 22 f.; paille, 6 fr.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 21 au 27 septembre 1858, 21 garçons, 15 filles.

MARIAGES.

27 septembre. — Entre Alphonse-Joseph Vilette, fileur, et Céline-Joseph Tiberghien, ménagère. — Entre Désiré-Prospér Delebecque, tisserand, et Augustine Lerat, tisserande. — Entre Henri-Joseph Debas, tisserand, et Sophie-Christ-Abel Ferlier, journalière. — Entre Pierre Decock, tisserand, et Ursule Velghe, journalière. — Entre Julien-Désiré Dambrine, tisserand, et Adolphine-Hortense Pennequin, journalière. — Entre Achille-Joseph Lepers, ourdisseur, et Liévine-Joseph Deleporte, tisserande. — Entre Pierre-François-Adolphe Roussel, tisserand, et Rosine Parris, journalière. — Entre Iva Pontzele, fileur, et Jeanne-Thérèse Vandenberghe, journalière. — Entre Jacques Deneve, journalier, et Marie-Cécile Laurier, tisserande. — Entre Nicolas-Henri Lyon, fondeur en fer, et Elissarosalie Ducroquet, journalière.

DÉCÈS.

22 septembre. — Jean-Baptiste-Joseph Leplat, 73 ans, journalier, époux de Catherine Delescluse, Galon-d'Eau. Du 23. — Joséphine Meurisse, 71 ans, journalière, épouse d'Auguste Bouloune, hôpital. — Désiré-Victorine Desplanques, fileur, époux de Rosine-Célestine Farcy, rue du Moulin. Du 26. — Pierre-Hyacinthe Richard, 36 ans, fondeur en fer, célibataire, hôpital. Plus 13 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

FAITS DIVERS.

On lit dans le Droit: « Une erreur s'était glissée dans la rédaction du jugement Prost, en ce qui concerne les membres du conseil de surveillance; cette erreur, qui a été reproduite par les journaux qui ont rendu compte de ce jugement, a disparu de la rédaction définitive. En conséquence, les membres du conseil de surveillance ont été condamnés par défaut, non pas comme civilement responsables des condamnations prononcées contre le sieur Prost, mais seulement aux frais solidairement avec celui-ci. »

— Les pêcheurs de Granville ont vendu 43 millions 800,000 huîtres. Voici comment ces archs se divisent: Il a été pris 73 inscriptions par les marchands forains, ce qui donne à pêcher pour eux 29,200,000 huîtres; il y a en plus les fiers de la pêche aux marchands du pays soit 14,600,000 huîtres, ce qui porte, en effet, le chiffre total de la vente à 43,800,000. La pêche a commencé lundi dernier, mais les bateaux ont été obligés de suspendre leurs sorties dès le surlendemain, à cause de la morte-eau, et ils ne remettront à la voile qu'au commencement de la semaine prochaine. C'est alors que cette grande industrie sera en pleine activité.

Dans un wagon de 3e classe qui roulait entre Dusseldorf et Elberfeld, le feu prit subitement, avec d'effrayantes détonations, aux poches d'un aubergiste qui s'en retournait chez lui. Les voyageurs effrayés s'élançèrent tous sur le rebord extérieur et donnèrent l'alarme. Le train s'arrêta; on accourut au secours de l'aubergiste qui, après avoir été dûment aspergé, en fut quitte pour quelques brûlures. Vouant célébrer la kermesse (fête votive) de son lieu natal, il avait acheté une assez grande quantité de pièces d'artifice, et avec une imprudence extrême, il les avait mises dans la poche de son paletot. On comprend le reste: les fusées avaient pris feu par suite de leur frottement contre les bancs du wagon.

— On lit dans l'Opinion de Turin, sous la date de Venise:

« Le curé de Varostica, appelé dernièrement à une heure fort avancée dans la nuit auprès d'un malade, s'y rendit en toute hâte; mais, trouvant qu'il n'était pas dans un état assez dangereux pour lui administrer l'extrême-onction, il se retira presque aussitôt accompagné de deux hommes. Passant devant une maison isolée qui se trouvait sur son chemin, il remarqua une lumière dans l'intérieur de l'habitation. Étonné de ces veilles prolongées à une heure où les paysans ont l'habitude de chercher dans le repos de nouvelles forces pour les travaux du lendemain, et soupçonnant quelque chose d'extraordinaire, il entra dans la maison. Un spectacle affreux s'offrit à ses yeux.

Trois corps pendus au plafond se balançaient dans l'espace: c'étaient ceux des malheureux habitants de la ferme, le mari, la femme et leur jeune fille, d'environ dix-huit ans. Le curé et ses compagnons s'empresèrent de porter secours à ces infortunés, et tâchèrent de les rappeler à la vie. Leurs efforts demeurèrent sans résultats pour le mari et la femme, qui étaient déjà morts, mais ils parvinrent à ranimer la jeune fille. Dès qu'elle fut en état de parler, elle raconta qu'une bande d'assassins s'étant introduite dans la maison, s'étaient emparés d'elle et de ses parents et les avaient étranglés; ensuite, brisant toutes les portes, ils avaient pris et emporté tout ce qu'ils avaient trouvé. Elle désigna comme chef de ces scélérats le domestique du curé.

Le bon prêtre, frappé de stupeur, remercia la Providence qui, lui ayant permis de sauver une des victimes de cet horrible méfait, plaçait sous sa main les coupables; et, réprimant sa juste indignation, il résolut d'agir avec prudence pour s'assurer de leurs personnes. Laisant donc la jeune fille sous la garde des deux hommes venus avec lui, il se fit accompagner par deux autres paysans qu'il alla réveiller.

Arrivé devant la porte de sa maison, il sonna, et le domestique vint lui ouvrir comme d'habitude, sans témoigner la moindre inquiétude. Le curé, prétextant la fatigue de ses deux compagnons, lui ordonna d'aller chercher du vin. Le domestique fit d'abord quelques objections, mais sur l'insistance de son maître, il descendit à la cave. A peine y était-il entré que le curé en ferma la porte, et, laissant les deux paysans à sa garde pour empêcher toute évasion, courut sonner le tocsin, pour appeler les habitants de la commune, qui ne tardèrent pas à accourir en foule.

On pénétra alors dans la cave, et on y saisit toute la bande des bandits, composée de six individus, ainsi que tous les objets qu'ils avaient volés. »

KERMESSES — Dimanche 2 octobre.

Ascq, Leers, Phalempin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Seclin, Wavrin.

PROCÈS A L'ABSINTHE.

La Chine a l'opium, l'Orient le haschich, l'Angleterre le gin. En France, nous avons un poison qui tient à la fois de tous ces poisons, un réactif puissant qui galvanise les nerfs et donne au cerveau de fébriles surexcitations: nous avons l'absinthe.

Sous prétexte de chercher de l'appétit, la génération actuelle a commencé à ingurgiter cette détestable liqueur aujourd'hui passée dans nos mœurs comme la pipe et le cigare.

Nous méprisons, sans les plaindre, ces ivrognes vulgaires qui demandent à une ignoble ivresse de dégradantes satisfactions; étres abrutis, aux yeux hagards, à la démarche chancelante, piliers d'estaminets, qui boivent pour boire, sans se soucier de la liqueur.

Nous n'en voudrions point tant à l'absinthe si elle avait borné là ses ravages. Malheureusement, c'est dans une autre classe, plus intelligente et plus noble, que se recrutent les fanatiques de la verte liqueur. Les artistes, les gens de lettres surtout, en ont fait, dans ces derniers temps, le plus condamnable abus. Presque tous demandent à l'absinthe une fièvre factice et l'inspiration qui les fuit, sans songer; les malheureux! que chaque jour, pour obtenir les mêmes effets, il leur faudra une dose plus forte que la veille; sans songer qu'en s'habituant à cette facile exaltation, qui vient quand on la demande, ils émoussent leur intelligence et détruisent leur santé!

Les effets du poison sont terribles, foudroyants; à une extase fébrile, pleine de rêves délirants, d'inspirations furibondes, succèdent un invincible affaissement, une continuelle somnolence.

Les yeux deviennent ternes et les mains tremblantes. Plus de travail possible sans absinthe. Sous des secousses sans cesse renouvelées la raison chancelle, et un jour vient, jour fatal, où le buveur trouve l'ivresse et ne trouve plus l'inspiration. Alors il est perdu sans ressources. Ce qui n'était qu'une des nécessités de son labeur est devenu une dégradante passion, une habitude de tous les jours dont il n'a pas le courage de se sevrer. Le poète est mort, il ne reste plus que l'ivrogne.

En vérité, c'étaient de nobles buveurs que les poètes nos aïeux. Bruyants chansonniers de la vendange, ils empruntaient à Bacchus et leur verve facile et leur gaité gauloise. Mais, s'ils buvaient sec, ils buvaient du meilleur. A l'enseigne de la Pomme de Pin on ne trouvait point de boissons frelatées, et si la tête démenageait parfois à la suite de fraternelles réunions, la santé n'en allait que mieux.

Oh! qu'il y a loin de ces joyeuses beuveries à cette ivresse solitaire de l'absinthe qui ne laisse après elle qu'un vide affreux et un sommeil de plomb!

Comme l'opium, l'absinthe a eu ses fanatiques et ses victimes: tristes victimes que l'on ne peut s'empêcher de plaindre, nobles intelligences noyées dans cette boisson trouble et rascabonde!

Nous les avons vus passer, l'œil morne, la démarche titubante, ombres d'eux-mêmes, n'ayant plus la conscience de leur malheur. Gérard de Nerval, l'écrivain charmant, le facile romancier, demandait à l'absinthe des inspirations plus fraîches et des rêves plus roses. Alfred de Musset, le grand poète, blessé au cœur, cherchait dans le terrible poison l'oubli de chagrins mystérieux.

Gérard de Nerval est mort pendu à la fenêtre d'un bouge.

Alfred de Musset est mort, après avoir dix ans porté le deuil de son génie, mort sans avoir pu retrouver, à son heure dernière, un chant sublime comme les chants de sa jeunesse.

EMILE G...

Oh! quel plaisir d'être amoureux! chantait une voix mâle et sonore. — Du français! s'écria monsieur Pricker au comble de la fureur; Guillaume chante en français! La porte s'ouvrit brusquement, et l'on vit paraître l'héritier des Prickers, irréprochablement vêtu à la dernière mode, et portant le costume des hommes les plus élégants et les plus distingués. Son habit, de ce bleu incurant mis en vogue à Berlin par monsieur Téli-sier, était brillant, court de taille et avait de longues manches de soie écarlate, des boutons de cuivre, et le collet monté à la mode. — Tu es en costume de soirée, dit-il à Guillaume en riant. — C'est monsieur Téli-sier qui m'en a donné, ou plutôt c'est moi-même, car cette toilette n'est que le fruit de mon habileté. — Tu es en costume de soirée, dit-il à Guillaume en riant. — C'est monsieur Téli-sier qui m'en a donné, ou plutôt c'est moi-même, car cette toilette n'est que le fruit de mon habileté. — Tu es en costume de soirée, dit-il à Guillaume en riant. — C'est monsieur Téli-sier qui m'en a donné, ou plutôt c'est moi-même, car cette toilette n'est que le fruit de mon habileté.

plait avec horreur et ne trouvait pas de mots pour exprimer sa colère. — Eh bien! demanda Guillaume, suis-je mal, à votre avis? N'est-ce pas là une mise digne du plus grand seigneur? Seulement je ne puis porter la plume blanche comme ces orgueilleux gentilshommes, parce qu'ils prétendent que c'est la toilette de leur rang. Mais, à part cela, cette toilette est irréprochable, et dans les salons de la capitale on vient de passer, toutes les dames se regardent dans les fenêtres, pour me suivre des yeux. — Tu es en costume de soirée, dit-il à Guillaume en riant. — C'est monsieur Téli-sier qui m'en a donné, ou plutôt c'est moi-même, car cette toilette n'est que le fruit de mon habileté. — Tu es en costume de soirée, dit-il à Guillaume en riant. — C'est monsieur Téli-sier qui m'en a donné, ou plutôt c'est moi-même, car cette toilette n'est que le fruit de mon habileté.

frémissent, dans la tombe, de voir leur descendant infidèle étaler un affablement à la française qui le rend un objet de risé? Oh! oh! mes funestes pressentiments ne me trompaient pas. Les enfants abandonnent leurs parents, répudient la décence et la moralité, et se raillent de tout ce qui est chaste, respectable et pur. — Mais, mon père, reprit Guillaume d'un ton suppliant, il ne s'agit pourtant que d'un costume, et vous ne pouvez être d'avis qu'un changement de mise modifie notre caractère. — Non, ce n'est pas d'un costume, mais d'un principe que je parle, s'écria monsieur Pricker avec véhémence. En ce moment, deux routes s'ouvrent devant nous: d'un côté, le bon vieux temps, de l'autre l'époque moderne, et nous avons le choix de suivre les traces de nos pères, ou d'entrer dans cette voie nouvelle qui conduit au luxe et au plaisir, mais aussi à la honte. Quiconque reste fidèle aux anciennes mœurs, montre par là qu'il ne veut point renier ses pères, qu'il est résolu à respecter les mœurs honnêtes d'autrefois et à se régler jusqu'à la fin de ses jours sur les bons exemples de son roi Frédéric-Guillaume. Mais tout homme capable d'endosser ce costume vain, fanfaron et frivole, prouve qu'il n'a nul sentiment de l'honnêteté ni de la décence, nul amour de sa patrie, dont il échange les respectables usages contre ceux de l'étranger; nulle conscience de sa propre dignité, qu'il lui interdit de se montrer sous cet habit d'Arlequin. Non, non, je ne souffrirai jamais que mon fils soit ainsi perdu pour moi, et puisqu'un aveugle orgueil l'a égaré, je saurai, s'il le faut, le ramener de force sur le droit chemin. A bas cet habit bariolé, à bas ce chapeau

ridicule, à bas, à bas, te dis-je, tout ce clinquant! Je veux retrouver dans mon fils un véritable Allemand, fidèle à nos vieux principes. Et le tailleur se mit à tirailler en furieux les habits de son fils. Il lui arracha son tricorn et le foula aux pieds, empoigna des deux mains son jabot, et rit à gorge déployée en voyant les lambeaux de dentelle lui rester entre les doigts. Guillaume demeura d'abord immobile de frayeur; la fiévreuse impétuosité de son père le glaçait et le paralysait complètement. Les éclats de rire de sa sœur, qui trouvait cette scène fort plaisante, et les sanglots de sa mère, qui craignait pour la raison et la vie de son mari, le rappellèrent à lui-même. Il repoussa violemment monsieur Pricker, et défendit ses vêtements contre les attaques sans cesse répétées du tailleur. — Père, s'écria-t-il furieux, je ne suis plus un enfant, je ne souffrirai donc pas ce traitement indigne; je ne me soumettrai pas à ton despotisme ridicule; je porterai l'habit qu'il me plaira, et je suivrai les prescriptions de la mode!

L. MULLBACH.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 26 septembre 1858. Sommes versées par 59 déposants, dont 14 nouveaux fr. 9,086 00 19 demandes en remboursement » 6,376 00 Ces 14 opérations du mois de septembre sont suivies par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin, directeurs.

Le tribunal de présidence... affaire dont douze forçats... Les débauchés... leur gravité... prise audace... constater... moins à dé... Voici ce... accusés et... Les forçats... Hoffmann... Laban et... canot n° 11... heures de... pour faire... eut dépassé... sortit droit... chourine... bras et enga... en lui disant... mal. Le pat... auparavant... condamné... lui. Cédant... nature et le... tion et se j... ce moment... patron par... tonne, ou i... par un bate... Quant au... vers les îles... Gallier qui... était pénible... point de ch... on crut trop... presque le... vent étant... fut d'accord... avaient bri... débarquère... dans la nuit... opposasse... tres, qui a... restés sou... constituère... matelots d... mis à la pé... M. le co... damnation... aussitôt ap... rapporté à... aux six au... Le tribu... Cocu, Tiss... forçats, et... Castang, J... Il man... balance-h... table. LES BA... ont fait la... seul four... En emp... vnement q... bascules d... contestabl... balanes -... Roubaix -... Toutes... connues e...